



Jobs d'été

à VAL D'EUROPE

Édition 2020

Sommaire



P.3 Les techniques de recherche d'emploi

- A** | Le CV
- B** | La lettre de motivation
- C** | L'entretien

P.6 La législation du travail

- A** | La durée légale du travail
- B** | Les différents contrats de travail
- C** | Le bulletin de salaire
- D** | Les congés payés
- E** | La protection sociale
- F** | La déclaration des sommes perçues
- G** | Synthèse

P.10 Les bonnes adresses

- A** | Les lieux ressources
 - 1 | Ouverts à tous
 - 2 | Pour les étudiants uniquement
- B** | Quelques pistes
 - 1 | Hôtellerie-restauration
 - 2 | La cueillette et les vendanges
 - 3 | Dans les bureaux
 - 4 | L'accueil, le tourisme et les loisirs
 - 5 | La vente et la grande distribution
 - 6 | Les jobs au téléphone
 - 7 | La presse
 - 8 | Le gardiennage
 - 9 | L'encadrement scolaire et les cours de soutien
- 10 | Les services à la personne
- 11 | Le transport
- 12 | Divers

P.20 Zoom sur les métiers de l'animation pendant les vacances

- A** | Les diplômes pour exercer de façon occasionnelle
 - 1 | Le BAFA
 - 2 | Le BAFD
 - 3 | Le BASE
- B** | Après obtention du BAFA, du BAFD ou du BASE, où postuler ?

P.24 Zoom sur les jobs d'été dans l'Union européenne

- A** | Quel job à l'étranger ?
- B** | Votre CV
- C** | Comment et où postuler ?

P.26 Des sites web à visiter

Ce livret est édité par **Val d'Europe Agglomération** | Direction de la communication
Château de Chessy • BP40 • 77701 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX • valdeuropeagglo.fr

Photos : D.R | Mise en page : www.ateliergraphique.info | MAI 2020





Il faut bien être conscient du fait qu'un entretien ne s'improvise pas, vous devez avoir une motivation réelle vis-à-vis de l'entreprise dans laquelle vous postulez, et donc préparer cette entrevue. Il n'y a pas de « règles d'or du bon entretien », chacun a sa personnalité et son parcours qui lui est propre. Cependant, il y a certaines choses à éviter.

1. Attention à l'apparence physique

Coiffure, ongles propres, pas de taches sur vos vêtements, chaussures cirées, ayez une tenue vestimentaire adaptée au secteur dans lequel vous postulez (pas un tailleur trop strict si vous postulez dans une boutique sportswear, etc...), Mesdemoiselles, un peu de maquillage est très joli, mais restez modérées !

2. Attention à la gestuelle, aux petits tics

Vous serez très certainement tendu, mais il est bon d'éviter de tapoter la table avec votre crayon pendant l'entretien, de garder les bras croisés, de baisser le regard sans cesse ; tenez-vous bien sur votre chaise, donnez une poignée de main ferme sans trop d'excès.

Pour vous mettre à l'aise, prenez le temps d'enlever votre manteau, de visualiser les lieux, de sortir quelques affaires (CV, bloc-notes, stylo...).

3. Attention à la communication verbale

On ne parle pas à un recruteur comme on parle à un ami. Écoutez votre interlocuteur sans lui couper la parole, évitez les tics verbaux qui reviennent souvent dans vos phrases comme « *vous voyez, si vous voulez, on dira que...* »

4. Attention au savoir-vivre, à la politesse

Éteignez votre portable avant l'entretien, ne mâchez pas de chewing-gum, évitez les remarques qui ne seraient pas pertinentes (vous avez un joli bureau, votre assistante est jolie,...). Enfin, pensez à saluer les personnes que vous croisez dans les couloirs et dans l'ascenseur. Et le plus important, soyez souriant !

5. Ce qu'il faut bannir avant l'entretien d'embauche

- les cigarettes : inutile de fumer cigarette sur cigarette, d'une part parce que vous ne donneriez pas une image très avantageuse de vous, et d'autre part, pour éviter d'avoir une haleine de tabac froid qui serait très désagréable pour votre interlocuteur, surtout s'il est non fumeur.
- passez une bonne nuit de sommeil : évitez de faire une courte nuit ou une nuit blanche la veille, vous n'auriez pas les idées bien claires pour votre entretien, et l'aspect « valises » sous les yeux dénote une certaine négligence alors que vous saviez que vous aviez l'entrevue le lendemain.



POUR VOUS ENTRAÎNER

Mon entretien virtuel sur
www.emploi-store.fr

La législation du travail



Même pour un job, la législation est précise.

Vous avez décroché un job, le plus souvent au SMIC, vous bénéficiez des mêmes droits individuels que les autres salariés de l'entreprise au niveau :

- de la durée du travail
- des jours fériés
- du transport
- de la restauration

Dans tous les cas, vous signez un contrat de travail qui stipule vos droits et vos devoirs, il doit vous être transmis au plus tard dans les deux jours qui suivent votre embauche.

L'employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et vous remettre une fiche de paie.

Si ces obligations légales ne sont pas respectées : il s'agit de travail « au noir ».

L'employé qui accepte de travailler au noir doit savoir qu'il ne bénéficie d'aucune couverture sociale, qu'il n'a aucun droit aux allocations chômage, et qu'en cas d'accident du travail, il n'est pas protégé.

➤ A/DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL

La Loi fixe la durée du temps de travail à 35 heures par semaine pour toutes les entreprises. Mais la convention collective applicable à l'entreprise ou à l'employeur peut fixer une durée collective de travail inférieure ou supérieure à la durée légale. Les heures travaillées au-delà de cette durée sont des heures supplémentaires.

Le salarié ne peut travailler plus de 10 heures par jour, plus de 48 heures par semaine et plus de 44 heures par semaine sur une période de 12 semaines consécutives. La durée de travail ne peut atteindre 6 heures consécutives sans que soit aménagée une pause de 20 minutes au moins. La journée de travail est aménagée de façon à ce que le salarié dispose d'un repos d'au moins 11 heures consécutives.

Une heure supplémentaire ouvre droit à une majoration de salaire au taux fixé par la convention ou l'accord d'entreprise. Ce taux est d'au moins 10%.



Point d'accès au droit - PAD

Maison des Services Publics
de Val d'Europe
27 place d'Ariane - 77700 Chessy
☎ : 01 78 71 40 96
accesdroit@vdeagglo.fr

Les heures supplémentaires

L'employeur dispose librement d'une certaine quantité d'heures supplémentaires : 220 heures maximum par an et par salarié, son volume est fixé par convention ou accord collectif de branche étendu, ou par convention ou accord d'entreprise dit contingent « conventionnel ».



**NEW
2020**

TROUVER UN JOB QUAND ON A - DE 18 ANS

www.studentjob.fr

www.objectif-emploi-orientation.fr

www.service-civique.gouv.fr

► B/LES DIFFÉRENTS CONTRATS DE TRAVAIL

Le CDD

Comme son nom l'indique, le Contrat à Durée Déterminée est un contrat de travail établi pour une période non durable. Votre CDD ne peut excéder 18 mois.

Il doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires : fonction, qualification, rémunération, termes du contrat, durée de la période d'essai, convention collective applicable, clause de renouvellement du contrat, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire...

Le plus souvent, les congés payés ne peuvent être pris par le salarié, et sont donc payés en fin de contrat.

Les emplois saisonniers

Le contrat de travail saisonnier est un contrat à durée déterminée de 8 mois au maximum, qui doit être écrit et remis sous 48 heures après embauche. Il indique obligatoirement le poste occupé par le saisonnier et le salaire, ainsi que les dates de début et fin de contrat.

Sauf cas particuliers, la période d'essai ne peut dépasser une durée égale à un jour par semaine travaillée (par exemple : au maximum 5 jours pour

un contrat de 5 semaines). L'employeur est tenu de remplir une déclaration préalable d'embauche à l'URSSAF dont une copie est remise au salarié.

La grande majorité des emplois saisonniers est rémunérée au SMIC horaire, avec remise obligatoire du bulletin de salaire.

Les moins de 17 ans perçoivent 80 % du SMIC, et les jeunes de 17 à 18 ans perçoivent 90 % du SMIC (voir tableau page 9).

Cet abattement peut être supprimé si la convention collective du secteur le précise.

À ce salaire doit s'ajouter l'indemnité de congés payés. En revanche, l'indemnité de fin de contrat n'est pas due aux jeunes embauchés pour une période correspondant aux vacances scolaires ou universitaires.

À la fin du contrat, un certificat de travail, sur lequel doivent être mentionnés les caisses de retraite complémentaires et organismes de prévoyance dont le saisonnier dépendait durant son emploi, doit lui être remis.

Enfin, il est possible d'être reconnu « chômeur saisonnier », et donc de percevoir une indemnisation de Pôle emploi.

➤ G/SYNTHÈSE

Valeur du SMIC : 10,15 € brut/heure au 1^{er} janvier 2020.

Revalorisation annuelle du Smic sur www.travail-solidarite.gouv.fr

Âge	Période	Durée maximale	Conditions particulières	Conditions légales
Moins de 14 ans			Vous n'avez pas le droit de travailler sauf dans les activités particulières suivantes : - Entreprises de spectacle - Activités ambulantes et acrobatiques - Mannequinat - Publicité	
De 14 ans à 16 ans		<ul style="list-style-type: none"> ● 8h / jour ● 35h / semaine ● Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail ● 2 jours de repos consécutifs ● Pas de travail entre 22h et 6h ● Pause minimum : 30 min obligatoires au moins toutes les 4h½ 	<ul style="list-style-type: none"> ● Travaux légers ● Travaux non dangereux ● Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,...) contraires aux bonnes mœurs ● Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place 	<ul style="list-style-type: none"> ● Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit ● L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail ● L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche ● Visite médicale obligatoire avant l'embauche auprès d'un médecin du travail ● Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC
De 16 ans à 18 ans	Pas de réglementation particulière	<ul style="list-style-type: none"> ● 8h/ jour ● 35h/ semaine ● Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail ● 2 jours de repos consécutifs ● Pas de travail entre 22h et 6h. ● Pause minimum : 30 min obligatoires au moins toutes les 4h½ 	<ul style="list-style-type: none"> ● Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,...) contraires aux bonnes mœurs ● Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place 	<ul style="list-style-type: none"> ● Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit ● L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail ● L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche ● Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC ● Les - de 18 ans sont payés 90 % du SMIC
Plus de 18 ans	Réglementation applicable aux salariés majeurs	Durée légale : 35h/semaine dans la plupart des cas ; jusqu'à 48h/ semaine dans certains secteurs (hôtellerie/ restauration...) 10h/j au maximum 6j sur 7 maximum, repos d'au moins 11h consécutives	Réglementation applicable aux salariés majeurs	<ul style="list-style-type: none"> ● SMIC : 10,15 € brut/heure au 1^{er} janvier 2020 ● Signature du contrat de travail stipulant droits et devoirs

Les bonnes adresses



➤ A/LES LIEUX RESSOURCES

1/Ouverts à tous

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Chacune des structures mentionnées ci-dessous propose, par voie d'affichage, des offres d'emploi temporaires.

Centre d'Information Jeunesse Cij 77

6 bis quai de la Courtille

77000 MELUN

☎ : 01 64 39 60 70

contact@cij77.asso.fr

www.cij77.asso.fr

Le Chalet des ados

de Saint-Germain-sur-Morin

Activités de loisirs pour les collégiens

☎ : 09 64 32 23 24

Service jeunesse de Chessy

jeunesse@chessy77.fr

Bureau d'Information Jeunesse

40 boulevard des Sports

77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

☎ : 01 60 42 42 69

bij@bailly-romainvilliers.fr

Point Information Jeunesse (PIJ)

7/9 rue Vacheresse

77400 LAGNY-SUR-MARNE

☎ : 01 60 35 92 64 / 01 60 35 96 86

point-information-jeunesse@lagny-sur-marne.fr

L'INTÉRIM

Illico

14 avenue de Saria

77700 SERRIS

☎ : 01 60 04 05 27

Secteurs d'activités : bâtiment, travaux publics, industrie, tertiaire et commerce



De nombreux forums jobs d'été sont organisés de mars à avril, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre commune ou bien au Centre d'information jeunesse le plus proche.

Val d'Europe Agglomération organise chaque année un événement emploi, le *Rallye Emploi Val d'Europe*, durant lequel un stand jobs d'été est proposé.

La prochaine édition se déroulera à l'automne 2020.

Plus d'infos sur

valdeuropeaggllo.fr/rubrique emploi

Manpower

Agence de Chessy / Val d'Europe

3 boulevard du Grand Fossé

77700 CHESSY

☎ : 01 60 94 19 80

val.europe@manpower.fr

Secteurs d'activités : tertiaire, métiers de l'industrie, métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Agence de Serris

14 avenue de Saria

77700 SERRIS

☎ : 01 60 43 67 70

Sad's Interim

14 avenue de Saria

77700 SERRIS

☎ : 01 85 78 15 72

accueil.serris@sads-interim.eu

Secteurs d'activités : logistique, industrie, tertiaire.

Staffmatch

Agence de Montévrain - accueil sur rendez-vous

14 avenue de l'Europe

77144 MONTÉVRAIN

☎ : 01 88 24 36 45

www.staffmatch.com

Secteurs d'activités : métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Sup'interim

Agence de Serris

38 cours du Danube

77700 SERRIS

☎ : 01 61 10 15 00

Secteurs d'activités : logistique, ingénierie et tertiaire.

2/Pour les étudiants uniquement

LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Par le biais de son site web, le CROUS de Créteil diffuse des offres d'emploi, par type de contrat, de secteur d'activité, de niveau d'études, et de département.

CROUS

3T rue de Ferraré
77300 FONTAINEBLEAU

☎ : 01 60 71 12 00

www.crous-paris.fr

70 avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL

☎ : 01 40 51 62 00

www.crous-creteil.fr

Guide de l'étudiant des CROUS d'Île-de-France sur crous-creteil.fr

LE SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MARNE-LAVALLEE (SIO)

Ce service est l'intermédiaire entre les étudiants de Marne-la-Vallée et les entreprises du secteur de Marne-la-Vallée.

Il propose des jobs d'été, et assiste les étudiants dans leur recherche de stage, ou d'un premier emploi. Vous aurez plus de détails sur leur site web, au sujet de leurs horaires, de leurs services, et de leurs missions.

Université de Marne-la-Vallée

5 boulevard Descartes
CHAMPS-SUR-MARNE
77454 MARNE-LA-VALLÉE cedex 2

Service Information Orientation et insertion Professionnelle - SIO-IP

☎ : 01 60 95 76 76

insertion.professionnelle@u-pem.fr

LES OFFICES D'ACCUEIL ET DE SERVICES ÉTUDIANTS (OSE)

Ce réseau est présent dans presque toutes les villes universitaires. Il dépend des associations de mutuelles régionales et propose, notamment, un service d'emploi.

11-13 rue Serpente
75006 PARIS

☎ : 01 55 42 80 80

www.leclubetudiant.com

➤ B/QUELQUES PISTES

1/HÔTELLERIE-RESTAURATION

Serveur, agent d'entretien, veilleur de nuit, portier, barman, réceptionniste, bagagiste...

Attention, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler dans un débit de boissons à consommer sur place.

Certains critères sont demandés par Disneyland Paris, quelque soit le poste occupé : que vous soyez majeur, la pratique de l'anglais, être disponible au moins deux mois consécutifs (juillet et août), votre flexibilité au niveau des horaires, et enfin, la possession d'un moyen de locomotion personnel.

Disneyland Paris

Bâtiment Greenwich - BP 100
77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex

Tél. : 01 64 74 40 00

dip.casting@disney.com

Vous recherchez un stage, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, postulez en ligne sur :

<http://careers.disneylandparis.com>

Journal L'hôtellerie Restauration

5 rue Antoine Bourdelle
75737 PARIS cedex 15

Service Offres d'emploi 01 45 48 64 64

www.lhotellerie-restauration.fr/emploi

Eurogastronomie (Disney Village)

Festival Disney Chessy - BP 134
77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

Mac Donald's

14 cours du Danube
77700 SERRIS

☎ : 01 60 43 72 95

Pôle Emploi de Mélingue

(extras en hôtellerie restauration)

25 rue de Mélingue
75019 PARIS

☎ : 39 49

a.hotelierie-hcrb@pole-emploi.fr

Burger King

Parc commercial Le Clos du Chêne
5 rue du Clos Rose

77144 MONTÉVRAIN

☎ : 01 60 03 16 18

Les hôtels du Val d'Europe auprès desquels vous pouvez postuler pour la saison 2020

Tous les détails sur les postes proposés dans chaque établissement pourront être consultés auprès de l'agence Pôle Emploi du Val d'Europe. Sachez néanmoins que la pratique de l'anglais et la flexibilité des horaires sont des critères essentiels pour postuler dans ces hôtels.

ACE Hôtel Paris Marne-La-Vallée

3 boulevard des Artisans
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
☎ : 01 61 10 10 85
www.ace-hotel.com

Aparthotel

ADAGIO Marne-la-Vallée
42 cours du Danube - SERRIS
77706 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4
☎ : 01 60 42 82 82
H6794@adagio-city.com

B&B Hôtel

60 avenue de la Fossé des Pressoirs
77700 MAGNY LE HONGRE
☎ : 08 92 68 70 75

Vienna House Dream Castle Hotel

40 avenue de la Fosse des Pressoirs
Magny le Hongre
77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4
☎ : 01 64 17 90 00

Explorers

50 avenue de la Fosse des Pressoirs
Magny le Hongre
77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4
☎ : 01 60 42 60 04

HIPARK by Adagio Serris Val d'Europe

18 cours de l'Elbe
77700 SERRIS
☎ : 01 64 17 32 00

Campanile Val de France

10 avenue de la Fosse des Pressoirs
77700 MAGNY LE HONGRE
☎ : 01 60 43 61 61

L'Élysée Val d'Europe

7 cours du Danube
77700 SERRIS
☎ : 01 64 63 33 33

Radisson Blu

40 allée de la Mare Houleuse
77700 MAGNY LE HONGRE
☎ : 01 60 43 64 33 ou 16

House Magic Circus Hôtel

20 avenue de la Fosse des Pressoirs
Magny le Hongre
77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4
☎ : 01 64 63 37 37
www.viennahouse.com



SITES À CONSULTER

www.adaptel.fr
www.lechef.com
www.recrutement.restauration.fr

PARCS DE LOISIRS

Disneyland Paris

Service recrutement
Bâtiment Greenwich
BP 100
77777 MARNE LA VALLÉE cedex 4
☎ : 01 64 74 40 00
dip.casting@disney.com

Futuroscope

DORH Service recrutement ou formation
Parc du Futuroscope - BP 2000
86130 JAUNAY-CLAN
emplois@futuroscope.com
stages@futuroscope.com

La Mer de Sable

Route Nationale 330
60950 ERMENONVILLE
☎ : 03 44 54 00 96

Parc Astérix

BP 8 - 60128 PLAILLY
☎ : 08 26 30 10 40
recrutement@parcaterix.fr
www.parcaterix.fr

Villages Nature Paris

1 route de Villeneuve
77700 VILLENEUVE LE COMTE
Postulez en ligne sur <http://pole-emploi.fr>

AGENCES D'HÔTESSES

Agence Alizée hôtesSES

23 rue Joubert
75009 PARIS
☎ : 01 53 30 06 85
contact@alizeehotesSES.com

Agence France Prestige

14 rue des Volontaires
75015 PARIS
☎ : 01 53 69 70 20
recrutement.accueil.entreprise@
franceprestige.net

Agence Florence Doré

101, rue St Dominique
75007 PARIS
☎ : 01 47 53 53 53
contact@francedore.fr

Agence Mahola

21 rue de la Boétie
75008 PARIS
☎ : 01 70 38 28 80
info@mahola-hotesses.fr

Ambassy

32 rue Caumartin
75009 PARIS
☎ : 01 44 77 99 90 ou 93
clemence@ambassy.fr

Axcess Accueil et évènement

66 rue de la Pompe
75116 PARIS
☎ : 01 45 25 10 64
accueil@agence-axcess.com

B.A.C Sécurité Privée

(agence d'hôtesSES et de sécurité)
26 rue des Rigoles
75020 PARIS
☎ : 01 48 65 00 04
contact@bac-securite.com

City one

144 boulevard Pereire
75017 PARIS
☎ : 01 55 37 34 34
(uniquement par mail) recrute@cityone.fr

MARIANNE International

6 ter Sainte Lucie
75015 PARIS
☎ : 01 53 20 68 20
contact@marianne-international.fr

Pénélope

52 rue Taitbout
75009 PARIS
☎ : 01 42 09 10 00
commercial@penelope.fr
En collaboration avec La Vallée Village

Profil

24 rue Saint Victor
75005 PARIS
☎ : 01 44 31 52 50
www.profil.fr



SITES À CONSULTER

www.hotessejob.com
www.accueiljob.com
www.staffagency.fr

6/LES JOBS AU TÉLÉPHONE

Réception d'appels, accueil et conseil à la clientèle, enquêtes marketing, démarchage de prospects ou de clients, réalisation d'enquêtes et de sondages ...

MARKETING TÉLÉPHONIQUE

Télé Performance France

12 rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIÈRES SUR SEINE

☎ : 01 58 69 36 10

www.teleperformance.fr

contact@teleperformance.fr

ORGANISMES D'ENQUÊTES

Ipsos

35 rue du Val de Marne
75013 PARIS

☎ : 01 41 98 90 00

www.ipsos.com

Tns Sofres

3 avenue Pierre Masse
75014 PARIS

☎ : 01 40 92 66 66

www.tns-sofres.com

BVA

52 rue Marcel Dassault
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

☎ : 01 71 16 88 00

www.bva.fr

Masters Consultants

40-42 rue Barbès
92542 MONTROUGE CEDEX

☎ : 01 46 56 40 40

7/LA PRESSE

Vendeur de journaux, livreur à domicile...

Argus de la Presse

Service recrutement
130 rue du Mont-Cenis
75018 PARIS

☎ : 01 49 25 70 70

emploi@argus-presse.fr

Adrexo

244 rue Paul Langevin
77550 MOISSY CRAMAYEL

☎ : 01 64 88 62 00

www.adrexo.fr

Mediapost

Parc de l'Esplanade
22 rue P. H. Spaak
77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

☎ : 01 60 33 29 25



SITES À CONSULTER

www.emploi-center.com

www.ifop.fr

8/LE GARDIENNAGE

Agent de sécurité, gardiennage de locaux industriels, sécurité lors d'expositions, de salons...

SOCIÉTÉS DE SURVEILLANCE

AARON Protection Sécurité Privée

1b rue de la Fontaine

77700 SERRIS

☎ : 01 61 10 10 00

AL Sécurité

17b boulevard Robert Thiboust

77700 SERRIS

☎ : 01 64 17 42 42

contact@al-securite.com

www.alsecurite.com

Capital Sécurité

3 rue Notre Dame de Bon Secours

60200 COMPIEGNE

☎ : 03 44 36 41 64

www.capital-securite.fr

Inter Sécurité 77

69 avenue Henri Dunant

77100 MEAUX

☎ : 01 60 41 07 70

www.inter-securite77.fr

9/L'ENCADREMENT SCOLAIRE, LES COURS DE SOUTIEN ET LES COURS PARTICULIERS

Surveillant d'internat ou d'externat, surveillant d'examen, surveillant des cantines, des interclasses, des garderies maternelles.

www.academia.fr

☎ : 09 72 72 83 83 (prix d'un appel local)

Aide aux devoirs, cours de soutien, ... Avoir un niveau d'étude d'au moins Bac+3, ou un excellent niveau dans la matière que vous pensez enseigner (bilingue...)

INAF

22 rue de la Houe

77700 MAGNY LE HONGRE

☎ : 09 52 73 88 77

Les Petits Bilingues

57 rue Charles de Gaulle

77700 CHESSY

☎ : 01 75 17 66 29

www.lespetitsbilingues.com

Speakeasy 77

45 rue les Armières

77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

☎ : 06 14 01 60 91



i

S'adresser au rectorat de votre académie pour postuler dans des établissements publics :

Académie de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX

☎ : 01 57 02 60 00

i

PROMENADES ET GARDES D'ANIMAUX

www.gardicanin.fr

www.aladom.fr

www.animaute.fr

www.dogsitting.fr

JARDINAGE

www.job-garden.fr

www.vert-interim.com

10/LES SERVICES À LA PERSONNE

Ménage, repassage, baby-sitting, bricolage, livraison de courses ...

Il est recommandé d'être véhiculé pour exercer ces métiers, les déplacements peuvent être très fréquents dans une même journée.

Asso... Dany

15 avenue Christian Doppler
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
☎ : 01 64 63 27.34
francois.assodany@orange.fr

Aide et moi

6 passage du Four
77700 CHESSY
☎ : 01 60 43 00 42

DOMUSVI Domicile

2 allée des Tourterelles
77450 ESBLY
☎ : 01 74 90 38 45

FRELIN Pascal

5 rue Jules Tonnet
77450 ESBLY
☎ : 06 99 22 26 18
Petits travaux de bricolage

HQ2C Services

11 rue de Courtalin
77700 MAGNY LE HONGRE
☎ : 0805 95 09 55
http://juniorssenior.fr

Un temps pour tout

15 avenue de Saria
77700 SERRIS
☎ : 01 64 36 36 04
contact@un-temps-pour-tout.fr



BABY-SITTING

www.baby-sitter.enligne-fr.com
www.baby-speaking.fr
www.bebe-nounou.com
www.kidssitter.com
www.labambinerie.fr
www.lacompagniedesfamilles.com
www.yoopala.com
www.yoopies.fr

TESTEZ L'AVENTURE «JOBBER»

www.needhelp.com
www.youpijob.com
www.frizbiz.com
www.jemepropose.com
www.allovoisins.com



11/LE TRANSPORT

Receveur d'autoroute, chauffeur, accompagnateur de wagons-lits, convoyeur, pompiste ...

Attention, il faut être titulaire du permis B depuis deux ans au minimum.

SOCIÉTÉS DE LOCATION DE VOITURES

Avis Location de voitures

Gare SNCF Marne-la-Vallée
77700 CHESSY
☎ : 0820 61 16 90

Hertz France

Gare TGV
Place des Passagers du Vent
77700 CHESSY
☎ : 01 60 43 30 51
www.hertz.fr / rubrique candidature

POUR LA PLATEFORME DE ROISSY CDG

Aireemploi

Roissy Pôle - Le dôme 5
5 rue de la Haye - BP 10904
95731 ROISSY CDG Cedex
☎ : 01 48 16 71 72
www.aireemploi.org

Air France

Service sélection et recrutement
BP 10201
95703 ROISSY CDG Cedex
<http://airfrance.profiles.org>



SITE À CONSULTER

www.jobtransport.com

12/DIVERS

Devenez client mystère ! Postulez auprès d'entreprises spécialisées dans l'enquête mystère



SITES À CONSULTER

www.devenirclientmystere.com
www.clients-mysteres.fr



TESTEUR EN SANTÉ, COSMÉTIQUE, ALIMENTATION

<http://solidarites-sante.gouv.fr>

Zoom sur les métiers de l'animation pendant les vacances



➤ A / LES DIPLÔMES POUR EXERCER DE FAÇON OCCASIONNELLE

Ce sont des diplômes non professionnels délivrés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Ils permettent de s'occuper et de diriger de façon occasionnelle de jeunes enfants dans le cadre de centres de loisirs ou de vacances.

Les accueils collectifs de mineurs ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

1. LE BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de votre première session de formation (formation générale).



Pour vous inscrire en formation et tout savoir sur le BAFA, connectez-vous sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
Téléchargez la brochure BAFA-BAFD

FORMATION

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre

- une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animateur (de 8 jours minimum)
- un stage pratique, qui vous permet la mise en oeuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

COUP DE POUCE FINANCIER

Une aide financière est prévue par l'État, contactez la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Melun.

Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental, votre employeur, votre comité d'entreprise, votre mairie, Pôle emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement.



Obtention du BAFA

En fin de formation, vous devez impérativement transmettre à la Direction départementale chargée de la jeunesse et des sports de Melun, la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité, par internet en sélectionnant l'onglet cursus sur votre espace personnel sur www.bafa-bafd.gouv.fr ou par courrier.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

20 quai Hippolyte Rossignol
77000 MELUN

☎ : 01 64 41 58 00

www.jeunes.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

Conseil départemental de Seine-et-Marne

12 rue des Saint Pères
77000 MELUN

☎ : 01 64 14 77 77 ou 01 64 14 61 21

www.seine-et-marne.fr

CAF de Seine-et-Marne

21-23 avenue du Général Leclerc
77024 MELUN CEDEX

☎ : 08 10 25 77 10

www.caf.fr



À VOTRE DISPOSITION

Un point numérique vous permet d'effectuer vos démarches administratives.

La Maison Valeuropéenne
2 avenue Émile Cloud à Serris.

Certaines communes organisent des sessions formation BAFA. Renseignez-vous auprès de votre collectivité.

☎ 01 78 71 40 90

lamaison@vdeaglo.fr



2 /LE BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir 21 ans révolus au premier jour de votre première session de formation (formation générale) et être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation.

RENOUVELLEMENT DU BAFD

Les titulaires du BAFD sont autorisés à exercer leurs fonctions pour une durée de 5 ans.

Cette autorisation pourra être renouvelée sur demande de votre part, adressée avant l'échéance de validité de votre brevet, au directeur régional chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative de Melun.

Les personnes n'ayant pas assez exercé doivent valider une nouvelle session de perfectionnement.

À noter : en cas de motif grave, le directeur peut être soumis à l'interdiction d'exercer de façon temporaire ou définitive.



Obtention du BAFD

À la fin de chaque étape, vous devez procéder par écrit à une évaluation personnelle qui vous permettra de rédiger votre bilan de formation. Ce bilan doit être adressé à la Direction régionale chargée de la jeunesse et des sports de Melun pour qu'il soit étudié par le jury.

- Si toutes les étapes de votre cursus sont validées, votre dossier est présenté au prochain jury
- Si une ou plusieurs des étapes n'est pas validée vous devez la ou les refaire ou bien vous pouvez demander la présentation au jury de votre dossier
- Au vue de la proposition du jury, le directeur régional pourra vous déclarer reçu, ajourné ou refusé.

Pour vous inscrire en formation et tout savoir sur le BAFD, connectez-vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr

FORMATION

Pour obtenir le BAFD, vous devez suivre dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale, qui vous permettra d'acquérir les notions de base permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours)
- un premier stage pratique dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction, qui vous permettra la mise en oeuvre des acquis de la session de formation générale de l'ensemble des fonctions (14 jours)
- une session de perfectionnement, qui vous permettra de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours)
- un second stage pratique dans des fonctions de directeur qui vous permettra de perfectionner vos compétences (14 jours)

COUP DE POUCE FINANCIER

Une aide financière est prévue par le Ministère de la santé des sports et le Haut commissaire à la jeunesse, contactez la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Melun. Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental, votre mairie, votre employeur, votre comité d'entreprise, Pôle Emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement.





BREVET DE SURVEILLANT DE BAINADE

Le brevet de surveillant de baignade permet d'encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs), même sans le BAFA. Les centres de vacances sont en recherche constante de personnel qualifié. Pensez aux hôtels de Val d'Europe équipés de piscines et à l'aqualagon de Villages Nature à Villeneuve Le Comte
www.ffss.fr/web/610-surveillant-de-baignade.php
www.formation.ucpa.com

➤ B/APRÈS OBTENTION DU BAFA OU DU BAFD, OÙ POSTULER ?

Si vous voulez travailler durant l'été, commencez vos démarches dès le mois de février.

LE CV

Mettez en valeur votre stage pratique.

LA LETTRE DE MOTIVATION

Précisez vos disponibilités (été, vacances scolaires...) et votre activité actuelle (lycéen, étudiant, salarié...). Dans la lettre, informez le recruteur que vous êtes titulaire d'un diplôme en animation, et décrivez votre expérience d'animation.

PISTES POUR POSTULER

Centre et Accueil de Loisirs Sans Hébergement

- postulez auprès des services ressources humaines des mairies.

Éducation Nationale

- Pour les classes découvertes, de neige ou de nature...

Certains hôpitaux

- Animation pour des enfants malades

Clubs de vacances

- Professionnels du tourisme, prise en charge des enfants des clients.

Clubs d'entreprises

- Clubs appartenant à des comités d'entreprises, prise en charge des enfants du personnel.



SITES À CONSULTER

www.sports.gouv.fr
www.planetanim.com
www.jobanim.com
www.metier-animation.com
www.animjobs.com
www.animnet.com
www.topanim.com
www.colonies-de-vacances.com

Zoom sur les jobs d'été dans l'Union européenne



Le woofing c'est quoi ?

Des missions au service de l'environnement en voyageant et apprenant.
www.voyageons-autrement.com
www.woof.fr

➤ A/QUEL JOB À L'ÉTRANGER ?

1. Le placement au pair consiste en l'accueil temporaire d'un jeune majeur au sein de familles étrangères. En contrepartie de la prise en charge de la garde des enfants et une partie des tâches ménagères, le jeune est logé, nourri et perçoit de l'argent de poche.

- Avoir entre 18 et 26 ans
- Quelques connaissances en langues
- Engagement de plusieurs mois

2. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français à raison de 12 à 14 heures par semaine du 1^{er} octobre au 30 avril

- Avoir entre 20 et 30 ans
- Être titulaire d'un bac +2 minimum en langue vivante
- Faire sa demande dès le mois de novembre
- S'adresser au secrétariat de l'UFR de langue de votre établissement
- www.ciep.fr/assistantfr/index.php

3. Accompagnateur de séjours linguistiques

- Avoir 21 ans minimum
- Être titulaire d'une licence en langue
- Avoir une connaissance du pays et l'expérience des voyages

➤ B/VOTRE CV

1. Les CV en langues étrangères

- Adaptez votre CV aux habitudes du pays
- Ne traduisez pas vos diplômes mais indiquez leurs équivalents ou alors détaillez le contenu de votre formation

2. Le modèle européen de CV

www.cedefop.europa.eu



Préparer son départ

S'adresser à l'ambassade du pays en France
Maison des Français de l'étranger (MFE)
30-34, rue La Pérouse
75775 - PARIS CEDEX 16
☎ : 01 41 17 60 79
www.mfe.org



► C/COMMENT ET OÙ POSTULER ?

1. Candidature spontanée

- Accès aux annuaires spécialisés répertoriant les entreprises françaises implantées à l'étranger, les KOMPASS par pays, le Moniteur du commerce international, l'Étudiant...

- Accès aux banques de données sur le web (Europages)

2. Réponses à des offres diffusées dans

- Les journaux français

- Les journaux étrangers

- Les réseaux d'offres :

EURES, espace emploi international,

☎ : 01 53 02 25 50

Association TELI

Les Clarets

73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

☎ : 04 79 85 24 63

www.teli.asso.fr



PROGRAMME VACANCES TRAVAIL - PVT

Le Programme Vacances Travail (Working Holiday Visa) permet de découvrir un pays étranger tout en y travaillant grâce à l'obtention d'un permis ou visa de travail de 6 à 12 mois.

www.pvtistes.net



CALENDRIER DES SALONS PROFESSIONNELS

Retrouvez le calendrier des salons professionnels sur

www.pole-emploi.fr/actualites



SITES À CONSULTER

europa.eu/youth/fr (*portail européen de la jeunesse*)

INSTITUTIONS

www.citizensforeurope.eu (*citoyens européens*)

europa.eu (*commission européenne (dialogue avec les citoyens)*)

www.coe.int (*Conseil de l'Europe*)

www.iledefrance.fr (*Conseil régional d'Île-de-France*)

www.europarl.europa.eu (*Parlement européen*)

www.info-europe.fr (*Sources d'Europe*)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

www.cidj.com (*CIDJ*)

www.eurodesk.org (*Eurodesk*)

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET STAGE

www.apec.fr (*APEC*)

www.civiweb.com (*CIVI*)

www.europages.fr (*Europages*)

www.kompass.com (*Kompass*)

www.expatries.org (*Maison des français à l'étranger*)

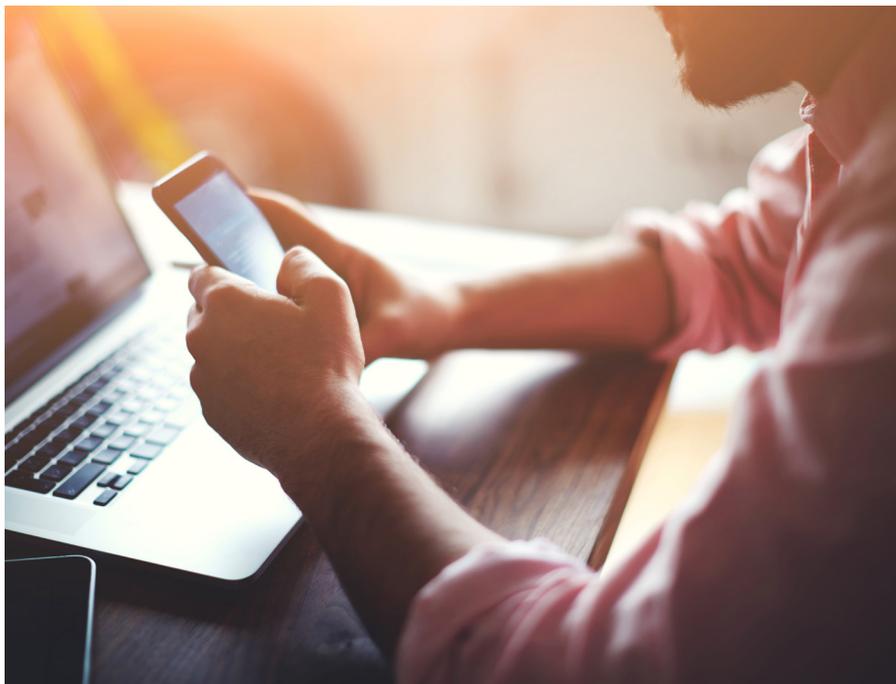
www.touteurope.fr (*Portail français sur les questions européennes*)

www.euroguidance-france.org

www.agence-erasmus.fr/page/europass

www.eurodysee.eu

Des sites web à visiter



Si vous faites des candidatures par Internet, mettez impérativement votre CV et votre lettre de motivation en pièce jointe.

bacpluscinq.com
bacplusdeux.com
bacplustrois.com
Beetween.fr
capcampus.com
demain.fr
etudiant.gouv.fr
jobalacarte.com
jobaviz.fr
jobdete.com
jobetudiant.net
jobijoba.com

jobisjob.fr
jobsjeunes77.fr
jobstage.com
indeed.fr
keljob.com
letudiant.fr
monster.fr
pagetalent.fr
placeojeunes.com
rebondir.fr
saisonnier.fr
stepstone.fr

Vos partenaires dans votre recherche Maison des Services Publics de Val d'Europe

27 place d'Ariane
77700 CHESSY
☎ : 01 78 71 40 95
mssp@vdeagglo.fr

Pôle emploi Chessy-Val d'Europe

Maison des Services Publics de Val d'Europe
27 place d'Ariane
77700 CHESSY
☎ : 39 49
www.pole-emploi.fr rubrique emploi saisonnier



📍 19 22 34 42 43 46 2 6 32 44 58 60

Gare routière
Serris Val d'Europe





VAL D'EUROPE

AGGLOMÉRATION

Val d'Europe Agglomération
BP 40 - Chessy
77701 - Marne-la-Vallée cedex 4
Tél : 01 60 43 80 80
contact@vdeagglo.fr - valdeuropeagglo.fr

